



Commune de
LABRUYERE-DORSA

PROJET D'EXTENSION DE L'ATELIER MUNICIPAL

1- Projet de délibération :

Monsieur le Maire rappelle le projet d'extension de l'atelier municipal.

Il s'agit ici de travaux dispensés de publicité et de mise en concurrence préalable.

Pour rappel, le projet consiste à :

- Créer des sanitaires et une salle de pause pour les employés des services techniques,
- Créer un espace de stockage supplémentaire qui pourra servir aux associations municipales (le Foyer Rural en premier lieu) et aux employés des services techniques.

Une partie des travaux seront réalisés en régie par les employés des services techniques. Cela concerne la peinture, la pose de sanitaires et d'une douche et la pose d'un parquet stratifié.

Pour faciliter la réalisation de devis auprès des entreprises, les prestations ont été réparties en différents lots définis comme suit :

- Lot n°1 : Maçonnerie
- Lot n°2 : Electricité - VMC
- Lot n°3 : Plomberie
- Lot n°4 : Doublages-Cloisons-Plâtrerie-Faux-Plafonds
- Lot n°5 : Fourniture et pose de menuiseries

Monsieur le Maire informe le conseil que la consultation des entreprises s'est déroulée durant les mois février et mars 2025.

Il informe également le conseil que la commission travaux s'est réunie, en date du 28 mars 2025, afin d'étudier et d'analyser les devis reçus. Il propose aujourd'hui au conseil municipal de retenir :

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise proposée	Montant de l'offre en € HT	Montant de l'offre en € TTC
01	Maçonnerie	SARL ACTIBAT	14 131,25 €	15 544,38 €
02	Electricité - VMC	GB2 ENERGIE	3 316 €	3 316 €
03	Plomberie	GB2 ENERGIE	2 677 €	2 677 €
04	Doublages-Cloisons-Plâtrerie-Faux-Plafonds	RENAVARRO	3 599,20 €	3 599,20 €
05	Fourniture et pose de menuiseries	ATMOSPHERE RENOVATION	1 834,41 €	2 201,29 €

Monsieur le Maire précise que les devis des lots 2 « Electricité - VMC » et 3 « Plomberie » sont globalisés par l'entreprise GB2 ENERGIE sous un même devis pour un montant total HT de 5993 €.

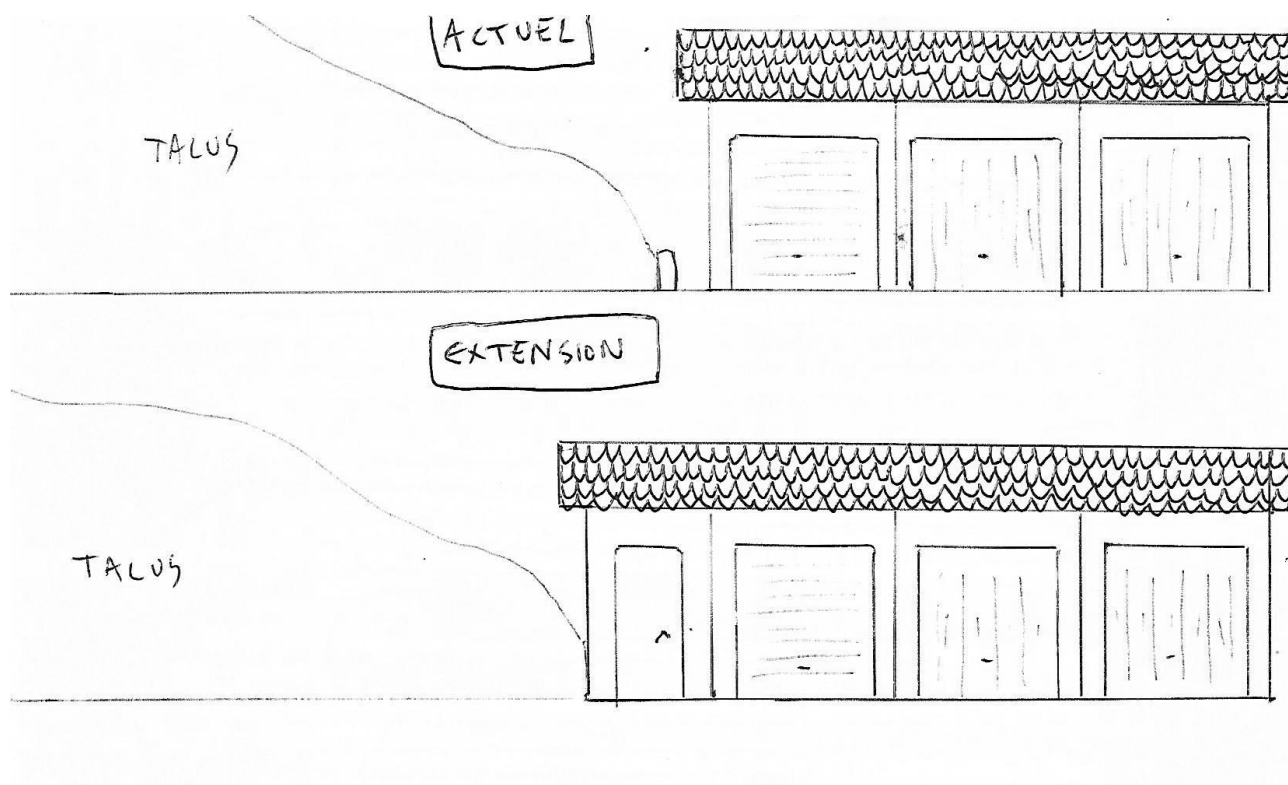
Le montant total des travaux au sein des différents lots ci-dessus s'élève ainsi à 25 557,86 € HT soit 27 337,87 TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter le projet de rénovation de la salle des fêtes communale pour un montant de 25 557,86 € HT
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis de travaux des lots 01,02,03,04,05 avec les entreprises proposées ci-dessus
- D'inscrire les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces travaux au budget 2025
- De solliciter l'aide du Conseil Départemental dans le cadre des contrats de territoire 2025
- De solliciter l'aide du Conseil Régional dans le cadre du fonds dédié

2- Plan intérieurs et croquis extérieur :

Croquis extérieur :



Plan intérieur :

